

COMMUNE
DE
SAINT GERMAIN LA POTERIE

Révision simplifiée n°2
du
Plan Local d'Urbanisme

Après modification

Vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil municipal en date du

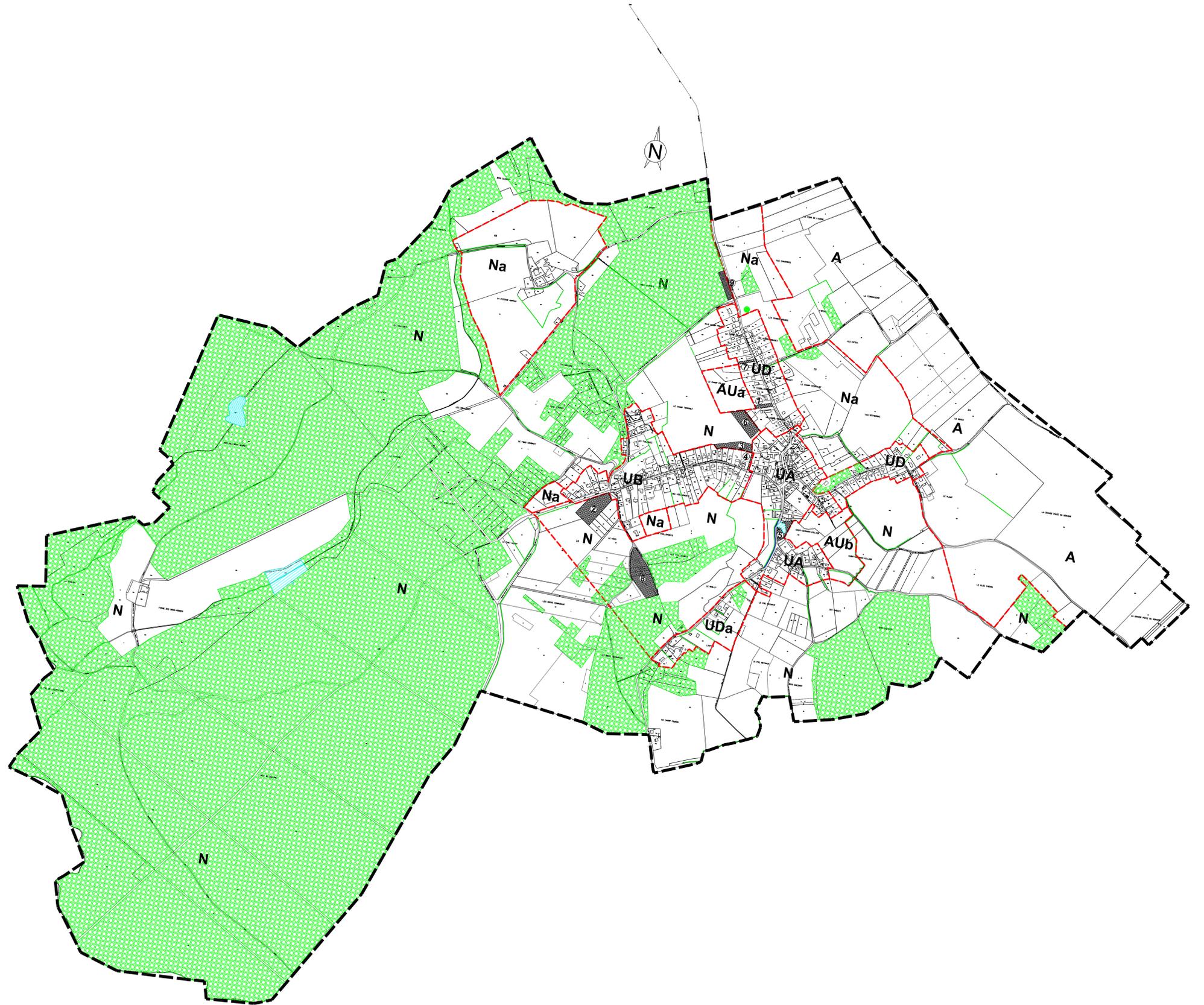
B&R INGENIERIE
PICARDIE
97, rue de Calais - ZA
60112 TROISSEREUX

Echelle: 1/5000

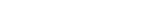
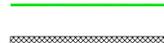
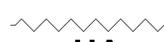
4

Légende:

- Limite communale
- - - Limite de zone
- Espace boisé classé à protéger, à conserver ou à créer
- Eléments passagers à protéger (Article L.123-1-7 du CU)
- Emplacement réservé
- Arbre classé à protéger, à conserver ou à créer (Article L.123-1-7 du CU)



Légende:

-  Limite communale
-  Limite de zone
-  Espace boisé classé à protéger, à conserver ou à créer
-  Eléments passagers à protéger (Article L.123-1-7 du CU)
-  Emplacement réservé
-  Arbre classé à protéger, à conserver ou à créer (Article L.123-1-7 du CU)
-  Marge de recul par rapport au fossé d'écoulement (6m)
-  Dispositions architecturales particulières
-  Plantations à créer
- UA** Zone urbaine ancienne (bâti à l'alignement).
- UB** Zone urbaine mixte (bâti ancien ou récent, activité agricole).
- UD** Zone urbaine récente (bâti pavillonnaire)
- UDa** Secteur urbain pavillonnaire (faible densité).
- AU** Zone naturelle d'extension future non équipée destinée à l'habitat (urbanisable après modification du PLU).
- N** Zone naturelle de protection.
- Na** Secteur naturel dans lequel les constructions agricoles sont autorisées sous conditions.

Emplacements réservés:

- 1 - Aménagement des abords du groupe scolaire et réalisation d'une voie de désenclavement - 660 m²
- 2 - Espace vert - 6459 m²
- 3 - Bassin de rétention des eaux pluviales - 2744 m²
- 4 - Exutoire des eaux pluviales - 375 m²
- 5 - Aménagement des abords de la mare et création d'une voie de desserte dans le cadre de l'urbanisation de la zone 2 AUh - 1615 m²
- 6 - Aménagement d'une plaine de jeux - 4043 m²
- 7 - Voie de desserte dans le cadre de l'aménagement à long terme du secteur dit "le champ Terrinet" - 407 m²
- 8 - Réalisation d'une station d'épuration - 8498 m²
- 9 - Aire de stationnement en face du cimetière - 2000 m²

